

DEVIS DE REMBOURSEMENT OPTIQUE Nº 1023005957 Valable du 05/07/2023 au 04/08/2023

OPTIQUE AFFLELOU ALAIN VESOUL

CCAL CORA BD Kennedy

70000 VESOUL

CONTACT

Ligne Directe: 03.84.75.98.41

Fax :03.84.97.12.36

E-mail: serviceoptique@mutuelle-mmc.com

je suis du texte

Vesoul, le 5 juillet 2023

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire cité ci-dessous :

Bénéficiaire: TOURNEBIZE MICHELLE Né(e) le :18/08/1941

N° Dossier: U050449 N° S.S.: 2410890010030 12

Code Tiers National: 702695222

Ce devis est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Base Régime Obligatoire	Remboursement Régime Obligatoire	Remboursement Mutuelle
V.cB.C M-P8< Sph<0 C=<4 1	295.00	0.05	0.03	0.02
PartMut Ver D Fort.Cor CR 1	295.00	0.05		294.95
V.cB.C M-P.Sph> 0 S+C=< 8 1	295.00	0.05	0.03	0.02
PartMut Ver G Fort.Cor CR 1	295.00	0.05	****	55.05
Monture Adulte Classe B 1	157.60	0.05	0.03	0.02
Monture Opt Forte Cor CR 1	157.60	0.05		
TOTAUX			0.09	350.06

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait <u>uniquement</u> par virement bancaire ou postal (Joindre un RIB pour un tout premier paiement).

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la règlementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

L'assuré demande la dispense d'avance de frais et le paiement direct à l'opticien pour la part remboursée par la mutuelle.

Bon pour accord

Date

Signature de l'assuré

SERVICE PRESTATIONS